

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT HYDRIQUE ET DU PATRIMOINE SOUTERRAIN L'ONA lance une campagne de sensibilisation innovante

L'Office national de l'assainissement (ONA) lance pour la première fois en Algérie, une campagne de sensibilisation en direction des citoyens sur la base d'un concept unique et innovant alliant divertissement et sensibilisation à la préservation de l'environnement hydrique et du patrimoine souterrain que constitue le réseau d'assainissement.

Développée par l'ONA autour d'une série de caméras cachées, cette nouvelle campagne met en situation les comportements quotidiens banalisés face à un égout d'évacuation pour porter un message de sensibilisation auprès des citoyens. A travers six scénarios réalisés sous forme de caméras cachées, l'ONA aborde plusieurs sujets. Il s'agit du regard porté sur un "Égout d'évacuation des eaux usées" pour ne pas le confondre avec une "Poubelle à ordures", le bon geste citoyen à adopter pour préserver le patrimoine souterrain (non visible, réalisé en souterrain et entretenu par des équipes qualifiées de l'ONA).

L'Office National de l'Assainissement, qui a opté pour cette campagne d'utilité publique, vise à encourager les citoyens à « adopter des gestes civiques pour la préservation de l'environnement, particulièrement les réseaux d'assai-

nissement ». La première série de caméras cachées va être diffusées grâce aux concours des télévisions publiques et privées. Afin de permettre une interactivité avec les usagers et les internautes, l'ONA mettra en ligne les numéros au fur et à mesure de leur diffusion sur la page facebook officielle.

Il y a lieu de rappeler que ce n'est pas la première fois que l'Office est à l'origine d'initiatives inédites au profit du grand public. En effet, une visite des réseaux d'assainissement de la ville d'Alger, a été organisée au mois d'avril dernier, au profit des membres de la presse nationale, pour que ceux-ci puissent sensibiliser les citoyens à ce sujet.

La visite, placée sous le thème "à la découverte du monde caché de l'assainissement", vise à faire connaître l'ONA et le métier de l'assainissement sur le territoire national.

Cette campagne initiée depuis 2014 cible les établissements scolaires, les associations de protection de l'environnement et le grand public avec pour slogan : "Ne prenez pas vos égouts pour une poubelle" afin que les déchets n'y soient pas jetés et éviter ainsi que les égouts ne soient colmatés. L'ONA est un établissement public national à caractè-

re industriel et commercial (Epic), créé le mois d'avril 2001. L'Office est chargé de l'exploitation, de la maintenance, du renouvellement, de l'extension et de la construction des ouvrages et des infrastructures d'assainissement sur tout le territoire national.

L'Office est chargé également de la protection et la sauvegarde des ressources et de l'environnement hydrique, la lutte contre toutes les sources de pollution hydrique et la préservation de la santé publique. L'ONA assure également pour le compte de l'État la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre déléguée ayant trait aux projets d'études, de réalisation de réhabilitation, de diagnostics des stations d'épuration, des réseaux d'assainissement, de collecte de l'eau pluviale et des stations de relevage.

Cette structure relevant du ministère des Ressources en eau prend en charge la gestion des systèmes d'assainissement de 766 communes sur les 1.541 existantes. Il exploite un réseau d'assainissement d'un linéaire de près de 34.000 km, soit plus de 79% du réseau national.

S. O.

Thank you for trying

OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT

Lancement d'une campagne de sensibilisation innovante

L'Office national de l'assainissement (Ona) lance pour la première fois en Algérie, une campagne de sensibilisation en direction des citoyens sur la base d'un concept unique et innovant alliant divertissement et sensibilisation à la préservation de l'environnement hydrique et du patrimoine souterrain que constitue le réseau d'assainissement. Développée par l'Ona autour d'une série de caméras cachées, cette nouvelle campagne met en situation les comportements quotidiens banalisés face à un égout d'évacuation pour porter un message de sensibilisation auprès des citoyens. A travers six scénarios, les caméras cachées abordent : Le regard porté sur un « Égout d'évacuation des eaux usées » pour ne pas le confondre

avec une « Poubelle à ordures » ; Le bon geste citoyen à adopter pour préserver le patrimoine souterrain (non visible, réalisé en souterrain et entretenu par des équipes qualifiées de l'Ona) ; Par cette campagne d'utilité publique, l'Office national de l'assainissement encourage les citoyens à adopter des gestes civiques pour la préservation de l'environnement, particulièrement les réseaux d'assainissement. La première série de caméras cachées va être diffusées grâce aux concours des télévisions publiques et privées afin de permettre une interactivité avec les usagers et les internautes, l'Ona mettra en ligne les numéros au fur et à mesure de leur diffusion sur la page facebook officielle : www.facebook.com/pages

Thank you

Gueltet Sidi Said/Laghouat

600 bénéficiaires d'aides pour l'habitat rural

Six cent (600) citoyens issus de la commune de Gueltet Sidi Said (wilaya de Laghouat) ont bénéficié d'aides à l'habitat rural, a-t-on appris auprès des responsables de cette collectivité.

Ce quota, inscrit au titre du programme de l'année courante, est réparti sur Gueltet Sidi Said (380 aides) ainsi que localité de L'oued Touile (120) et celles de Hassan Eddib (100), a-t-on précisé. Les assiettes foncières ont été sélectionnées et identifiées

par la commission technique de la wilaya, en attendant l'achèvement des procédures relatives à l'attribution d'actes de propriété aux bénéficiaires et le lancement des travaux, a-t-on ajouté.

Cette collectivité a bénéficiée, durant les trois dernières années, de quelque 1 000 aides destinées à l'habitat rural, dont 930 unités sont en cours de réalisation, selon la même source. Ces projets s'ajoutent à une série d'opérations retenues pour ces

assiettes foncières, dont des travaux d'aménagement et de raccordement aux réseaux (AEP, assainissement), en vue d'améliorer le cadre de vie du citoyen.

Dans le même cadre, près de 400 logements sociaux types publics locatifs (LPL) sont en chantier au niveau de cette collectivité, selon la même source, qui a ajouté qu'une tranche de ce programme sera réceptionnée cette année.

R.R.

Thank you for trying So

TAMANRASSET : Un taux de raccordement de 85% au réseau d'assainissement

Les différentes opérations d'extension du réseau d'assainissement, dont a bénéficié la commune d'In-Ghar (Tamanrasset), ont à la fin 2014 atteint un taux de raccordement de 85%

, a-t-on appris des responsables de cette collectivité locale. La commune vise à atteindre un taux de 95 % de raccordement à ce réseau, à l'issue des opérations en cours à travers plusieurs quartiers de la commune, a révélé le vice-président de l'Assemblée populaire communale (APC), Saïd Benalioua. Une opération visant la réhabilitation et l'extension du réseau principal des eaux usées sur 3.235 mètres, à travers plusieurs quartiers de la commune d'In-Ghar, a été menée l'année dernière, selon ce responsable. Les efforts sont actuellement concentrés pour éliminer les traditionnelles fosses septiques destinées à l'évacuation des eaux usées, à travers la commune, afin d'éviter les risques de propagation de maladies à transmission hydrique, et d'opérer les raccordements des bâtisses au réseau d'assainissement, a souligné la même source. Un projet est en cours d'étude pour la réutilisation des eaux usées traitées et épurées à des fins d'irrigation agricole, à travers cinq bassins de collecte et d'épuration dans la région d'El-Gara El-Zerka (12 km au sud de la commune). A la lumière des résultats de cette étude, il sera procédé à la réutilisation des eaux épurées de ces bassins, dont le nombre sera revu à la hausse afin de répondre aux demandes des agriculteurs de la région, pour leur utilisation dans l'irrigation des surfaces agricoles. APS

Thank you for

M. ABDENOUR AÏT MANSOUR, DG DE L'ADE, À EL MOUDJAHID :

« Notre ambition première est d'améliorer le service public de l'eau »

Vous avez été nommé à la tête de l'ADE en février 2014, quel bilan faites-vous ?

Après 16 mois à la tête d'un établissement d'envergure nationale avec plus de 28.000 employés ; la première étape est de consolider les acquis, redynamiser les projets de réalisation confiés à notre établissement en gestion déléguée et surtout à améliorer le service public de l'eau accompagné d'un effort de communication au profit de nos usagers qui sont au nombre de 3,8 millions. Les objectifs sont ambitieux, avec les efforts de nos employés et l'accompagnement du ministère des Ressources en eau et de l'Environnement (MREE), et nous avons l'ambition de créer une dynamique positive.

Quelle est votre stratégie pour adapter l'entreprise aux exigences de l'usager du service public de l'eau et aux enjeux et défis auxquels l'entreprise doit faire face ?

Effectivement, nous avons des défis, beaucoup même. En premier lieu, nous travaillons durement pour appliquer les orientations du ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, M. Abdelmalek Nouri, et améliorer le service public de l'eau, c'est la raison d'être de notre établissement. Il s'agit principalement de la mise en service des projets de développement, la mise en service des stations de dessalement, forages, la réhabilitation de stations de pompage et d'adduction, l'augmentation des capacités de stockage ainsi que la réhabilitation des réseaux de distribution. Tous ces efforts conjugués à ceux de la tutelle et des directions des Ressources en eau de wilayas visent à améliorer le service public de l'eau accompagné d'un effort de communication.

En deuxième lieu, il faut dire qu'aujourd'hui notre établissement vit sur la base des subventions de l'Etat, les recouvrements des factures d'eau, la stratégie de développement et de filialisation de notre établissement pour la création de la richesse – filiale travaux, filiale produits chimiques, filiale fabrication de pompes... Beaucoup de choses sont donc actuellement en mouvement.

10 stations de déminéralisation, sur un total d'au moins 15 stations prévues par le secteur des ressources en eau, sont déjà opérationnelles... Y a-t-il d'autres projets pour le grand Sud ?

Pour expliquer les choses, il



faut faire un petit tour en arrière. Les années 2000 ont sérieusement remis en cause le schéma directeur d'AEP, notre gouvernement allait importer de l'eau. Par la suite, une réflexion approfondie a été menée pour sécuriser l'AEP en Algérie et dans ce sens, 13 stations de dessalement ont été programmées. Aujourd'hui, 10 stations sont en service et produisent 2,5 millions de m³ d'eau par jour, soit 15% de la production nationale d'eau potable. Les wilayas du Sud ont bénéficié aussi des mêmes stations qu'on appelle de déminéralisation, parce qu'il est question beaucoup plus d'améliorer la qualité de l'eau. Il s'agit des 9 stations de la ville d'Ouargla, la station de Touggourt, Tindouf, Illizi et El Oued dont les travaux vont reprendre prochainement. Sans oublier, bien sûr, le grand transfert In Salah – Tamanrasset en service depuis 2011, dont la station de déminéralisation a été confiée à Cosider.

Pourriez-vous nous donner plus de détails sur les stations de dessalement de l'eau de mer ?

Certainement, le programme de station de dessalement vise à sécuriser l'AEP des villes côtières. Elles sont une dizaine à activer à travers le pays.

Les stations de Honaine (200.000 m³/j) et Souk Tleta (200.000 m³/j) alimentent les wilayas de Tlemcen, SBA et Ain Té-mouchent.

La station de Chott El Hillal (200.000 m³/j) alimente Ain Té-mouchent et Oran.

La station de Kahrama (86.000 m³/j) alimente Oran.

La station de Mostaganem (200.000 m³/j) alimente Oran et Mostaganem.

Fouka à Tipasa (120.000 m³/j) pour Tipasa.

Hamma à Alger (200.000 m³/j) pour Alger.

Skikda (100.000 m³/j).

Une station à Ténès (wilaya de

Chlef) vient d'être mise en service, avec un linéaire de plus de 40 km de diamètre de 1.500 mm à 400 mm (opération de rinçage et de désinfection en cours).

La méga station de Magtaa à Oran (500.000 m³/j) sera mise en service prochainement et desservira Oran, Mascara, et Relizane.

Pour les deux autres stations à savoir Bejaia et El Tarf : la société de projet concernant El Tarf a été créée sous la dénomination Tahliyat Miyah Bahr El Tarf (TMBT) ; quant à Bejaia les discussions sont entamées en vue de la création de la société de projet.

Le montant de créances enregistré par l'ADE est estimé à plus de 35 milliards DA... Qu'en est-il des recouvrements depuis le lancement de la campagne de sensibilisation ?

En fait, je vous dirais que l'ADE rencontre des contraintes pour recouvrer les factures de consommation d'eau de ses clients en dépit des efforts consentis, ce qui engendre une évolution des créances détenues par les services de l'ADE sur ses abonnés. Parmi ces contraintes, on peut citer :

L'absence de tradition de règlement des factures d'eau, chez certains clients, notamment ceux des services communaux nouvellement intégrés à l'ADE.

La réticence des clients à s'acquitter de leurs factures d'eau en dépit des mesures de coercition appliquées ; telles que les coupures et les poursuites judiciaires,

Les difficultés d'exécuter les décisions de justice rendues définitivement en faveur de l'ADE,

Le retard de paiement des factures des clients de la catégorie « Administration ».

A l'effet de dépasser cette situation préjudiciable à la trésorerie de notre établissement, une campagne de sensibilisation a été lancée en direction de notre clientèle, qui consiste à rappeler les mesures ré-

glementaires en la matière : le paiement des factures dans les délais (i), possibilité accordée au client de régler sa facture par un échéancier (ii), possibilité de règlement amiable avant toute action judiciaire...

Bien que l'impact de ces actions ne soit pas instantané, des résultats prometteurs sont enregistrés en un laps de temps très court. A titre de comparaison, les encaissements de l'ADE au 1^{er} semestre 2015 sont en évolution de 7% par rapport à même la période de l'année 2014. En matière de recouvrement d'impayés par la voie judiciaire, l'ADE a introduit durant l'année 2014, pas moins de 11.482 affaires pour un montant de plus 7,8 milliards de DA et pour la période du 1^{er} trimestre 2015, le nombre d'affaires enregistré est de 7.308 pour un montant de plus de 3,5 milliards de DA.

Le refus de paiement des factures de l'eau devient un comportement qui se généralise, malgré la campagne de sensibilisation lancée par vos soins, est-ce qu'il y a d'autres mesures qui seront prises pour remédier à ce problème ?

Pour booster d'avantage le recouvrement des créances, l'ADE a uniformisé sa procédure commerciale de recouvrement au niveau de ses différents services décentralisés :

En adressant une lettre de rappel au client récalcitrant à J+15, soit 15 jours après la réception de la facture lui accordant un délai supplémentaire de 8 jours.

A J+23, le client récalcitrant est mis en demeure.

A J+30, les services de l'ADE opèrent à la suspension de l'AEP à l'exception des hôpitaux et écoles.

A J+40, l'ADE introduit une action en justice par le biais de ses juristes et avocats, et les frais qui en découlent seront supportés par le client récalcitrant, mais cela dit, en général on arrive à régler le problème avant qu'il n'arrive à la justice.

Certaines régions du pays connaissent un déficit en matière de distribution en eau potable, quelle est votre plan pour améliorer ce service ?

Certaines régions, notamment les zones éparses, connaissent effectivement des déficits, de par leur éloignement des centres urbains comme les mechtas, douars et villages qui connaissent des perturbations et parfois des déficits en matière d'alimentation en eau potable. A cet effet, des dispositions d'urgence ont été prises, par anticipation, par le ministère de tutelle en collaboration avec le ministère

de l'Intérieur et des Collectivités locales à l'effet de prendre en charge les points noirs recensés et y apporter des améliorations dans la distribution, particulièrement durant la présente période estivale. Pour ce faire, deux comités ont été mis en place, l'un opérationnel et le second de suivi du programme d'amélioration de service public de l'eau de la saison estivale 2015 et ce, pour identifier les anomalies, fixer les priorités et définir les actions à programmer. A ce titre, des réunions de coordination au niveau des wilayas, en présence de tous les acteurs locaux (DRE, ADE, AGIRE, APC et daïra) ont été tenues et un programme d'actions a été arrêté et qui se résume comme suit :

— Mise à niveau des réseaux de distribution et de production par les DREW ;

— Mobilisation de la ressource en eau par les DREW ;

— Raccordement et renforcement en eau des zones éparses par les DREW.

L'ADE a, pour sa part, pris des dispositions en matière d'acquisition de produits chimiques de traitement — acquisition de matériels d'intervention (engins d'excavation et camions-citernes) acquisition de groupes électropompes immergées et horizontales de secours pour les forages et les stations — sectorisation des réseaux par l'installation de vannes de sectionnement.

Quel est l'état d'avancement du projet d'alimentation en eau potable à partir du barrage d'Ouled Mellouk ?

Le projet d'alimentation en eau potable à partir du barrage de Ouled Mellouk est d'une consistance de 63 km de canalisation d'eau brute et d'adduction — d'une station de traitement d'une capacité de 43.200 m³/j — 6 stations de pompage — 6 réservoirs de stockage. Ce projet a été inauguré en avril 2015. Ce grand système hydraulique approvisionnera une population de plus de 272.000 habitants, répartie à travers les 6 communes de la wilaya d'Aïn Defla : Rouina - El Maine, Zeddine - El Attaf, Bourached et Abadia. Avec l'entrée en exploitation de ce système, la dotation est passée à 246 litres/jour/habitant et ce, avec des fréquences de distribution en H24 et au quotidien plus élargies.

Propos recueillis par Sihem Oubraham

M. ALA-EDDINE CHARIT, DIRECTEUR DE ZONE ADE À CHLEF :

« Objectif : atteindre les 220 litres/j/habitant »

« La mise en service de cette nouvelle station de dessalement, nous permettra de préserver la nappe phréatique et les eaux de barrages vont être destinées à leur vocation essentielle », a déclaré à *El Moudjahid*, M. Ala-Eddine Charit, directeur de zone ADE à Chlef.

Ce dernier a expliqué : « Notre objectif est de réaliser la production de 235.000 m³/j et ce pour l'amélioration de la dotation et atteindre les 220 litres /jour /habitant ». En ce qui concerne les travaux de réhabilitation du réseau d'AEP, le directeur de zone ADE a indiqué que les travaux seront lancés prochainement et concernera la quasi-totalité des communes de la wilaya. « Avec cette opération de réhabilitation, nous aurons une distribution en H24 facilement », a-t-il dit.

Le directeur de zone de l'ADE a déploré l'inconscience des citoyens quand à la valeur de ce liquide précieux. « Nous avons constaté des branchements illicites au niveau des baraques et nous œuvrons pour lutter contre ce phénomène et le vol d'eau d'une manière générale », a-t-il affirmé. Ce phénomène sera totalement maîtrisé après la réhabilitation des réseaux « les sites les plus importants se situent aux baraques au niveau de Chlef, la

ville de Chatia, Boukadir, et Zaboudja...»



Questionné sur les créances de la wilaya de Chlef, M. Charit a estimé que les dettes étaient "un peu importantes", « elles sont de l'ordre de 569 millions de dinars », a-t-il précisé. Dans cette optique il a indiqué : « Nous avons pu diminuer cette créance suite aux recommandations du DG, M. Ait Mansour, qui nous ont permis d'entamer des poursuites judiciaires », a-t-il dit avant de poursuivre : « A la fin 2014 la créance était de l'ordre de 580 millions de dinars et nous l'avons diminuée de 20 millions de dinars ».

Propos recueillis par S. Oubraham

Thank you for trying Soda

Hydraulique

AVEC UNE DOTATION QUOTIDIENNE DE 200.000 M³ D'EAU POTABLE/JOUR

La nouvelle station de Ténès mettra un terme aux problèmes d'approvisionnement de Chlef

L'État a déployé des efforts colossaux pour améliorer ses ressources hydriques et assurer la disponibilité de l'eau, autant pour l'industrie, l'agriculture que pour l'alimentation en eau potable des grandes villes du pays. Depuis plus d'une décennie, on enregistre un passage conséquent à une nouvelle ère dans la conception des grands projets hydrauliques.

De nos envoyées spéciales : Sihem Oubraham & Nesrine Terrab

Fini donc le stress hydrique pour les habitants de la wilaya de Chlef. D'une distribution d'eau d'un jour sur trois, la ville et ses communes seront alimentées tous les jours et toute la journée, et ce, grâce à la station de dessalement de l'eau de mer de Mainis à Ténès (Chlef), qui sera mise en service incessamment.

Les pouvoirs publics n'auront qu'à actionner un bouton poussoir, qui se trouve dans la chambre de contrôle de cette usine, pour refouler l'eau dans le système de l'Algérienne des eaux (ADE).

Les habitants de cette wilaya située à plus de 200 km à l'ouest d'Alger, bénéficieront ainsi d'une quantité supplémentaire de 200.000 m³/j d'eau potable grâce à cette unité, première en Afrique en termes de capacités. Difficile de ne pas songer à s'approvisionner en eau de mer, qui est abondante, lorsque la pluviosité vient à manquer.

L'usine est équipée d'un laboratoire qui fonctionne H24 et l'eau est traitée à toutes les phases surtout à la phase de sortie. Cela en plus d'un contrôle effectué par l'acheteur, l'Algérienne des eaux en l'occurrence.

Le contrôle se fait de manière permanente, de jour comme de nuit, et l'eau qui sort de l'usine est d'une qualité irréprochable, d'après les nombreux tests effectués par des laboratoires de renom. Selon les responsables du secteur rencontrés sur place, la prise d'eau de mer est effectuée à l'aide de tuyaux à 550 m au large des côtes. L'eau est tirée de cet endroit à une profondeur de 10 m par gravité. Elle est par la suite pompée à l'aide de quatre pompes (dont une, reste en stand-by) dans le premier système de filtration. Ce système permet de retenir les matériaux en suspension et tous les déchets avant que l'eau ne se dirige vers un deuxième bâtiment de filtrage constitué de sable et de gravier. L'eau de mer est chauffée à 120 °C dans des conduits. Elle est ensuite envoyée dans un container à faible pression. L'eau est alors immédia-



tement transformée en vapeur par détente appelée « Flash ».

« L'eau dessalée est d'une qualité irréprochable »

La vapeur résultante va entrer au contact des premiers conduits dans lesquels passe l'eau de mer. Ces conduits, froids, vont alors provoquer la condensation de cette vapeur qui est alors récupérée à l'état aqueux. L'eau est ensuite pompée à haute pression vers un troisième système de filtrage ultra-phase (la microfiltration). L'eau devient à ce niveau propre et pure. Puis elle arrive dans le bâtiment d'osmose inverse qui comprend neuf trains de dessalement (un train reste en stand-by). Chaque train peut produire jusqu'à 25.000 m³ d'eau dessalée pour une capacité maximale de l'usine de 225.000 m³.

Néanmoins comme l'usine, selon le contrat, doit produire 200.000 m³, les 25.000 m³ restants sont là pour garantir la capacité. L'osmose inverse consiste à faire ressortir le sel de l'eau à une pres-

sion de 60 bars. Les minéraux sont séparés des petites particules de molécules de sel. Quand l'eau salée traverse une membrane très fine, le sel est retenu.

Il y a lieu de noter que l'eau de mer est composée de pas moins de 37.000 mg/l de sel, elle sort à 200 mg/l. C'est le seuil de l'eau potable qui est acceptable partout dans le monde.

La membrane peut retenir jusqu'à 99,99% de sel de l'eau de mer. Après l'osmose inverse, l'eau se dirige vers le post-traitement. Pour ce qui est de ce dernier procédé, il s'agit de rajouter des minéraux à l'eau pour qu'elle devienne potable. A noter qu'il y a plusieurs systèmes qui permettent de rendre la qualité de l'eau de niveau mondial, selon les normes de l'OMS. Cela sans omettre de signaler que le groupe Sonatrach et l'ADE, co-associés dans le projet, ont exigé leur seuil dans le contrat. L'eau est ensuite refoulée vers des réservoirs de 60.000 m³ d'où elle est refoulée dans le système externe de l'ADE.

Le projet est dans sa dernière

phase. D'ailleurs, les équipes de l'ADE ont procédé, la première semaine du mois en cours, à la mise en service du réseau principal alimentant les villes côtières de Ténès, Sidi Abderrahmane et El Marsa. L'équipe de la rédaction, qui s'est déplacée sur les lieux a constaté de visu que les essais techniques ont déjà été effectués et que l'ADE enfin va pouvoir commencer à approvisionner le littoral à partir de ce week-end.

Assurer l'alimentation continue d'une population estimée à 2 millions d'habitants

De ce fait, les habitants de la région s'apprentent à dire adieu aux perturbations et pénuries récurrentes du précieux liquide. La visite a été effectuée par M. Fellague Karim, chef de projet principal ADE, chargé de la réalisation du projet, en présence M. Charit, directeur de zone ADE à Chlef.

L'usine fonctionne avec un personnel exclusivement de nationalité algérienne et produit 200.000 m³/j, acheminés vers les

trois réservoirs de l'ADE de Chlef, chargé de les reverser dans le réseau AEP pour ensuite alimenter les quelque deux millions d'habitants.

L'usine se compose de 9 blocs de dessalement dont 8 fonctionnant à plein régime, le dernier restant en réserve en cas de panne. Le prix de cession de l'eau dessalée par Sonatrach à l'ADE, gestionnaire du réseau AEP, a été fixé à près de 59 DA (0,82 dollar) le m³ (1.000 litres).

L'eau produite par l'usine est véhiculée vers la chambre des vannes de l'ADE. « Tout le système de la chambre des vannes est protégé par un système anti-bélier », nous explique M. Fellague expliquant qu'« en cas de rupture brute de l'alimentation électrique, on aura un retour d'eau qui peut être très brutal, qui pourra endommager tout le système ».

M. Fellague a affirmé que toute l'eau qui sort de la chambre des vannes sera véhiculée vers un réservoir qui se situe à Djebel Kaysar à 300 m d'altitude par rapport au niveau de la mer. Avec une capacité de stockage de 60.000 m³ composé en deux compartiments de 30.000 m³ chacun, « à partir de là, l'eau est véhiculée à travers une station de pompage pour être orienter vers une autre conduite qui mène vers le chef-lieu de la wilaya », a fait savoir M. Fellague.

Ce dernier nous a indiqué que « sur les 200.000 m³/j, 183.000 m³/j seront destinés pour alimenter le chef-lieu et ses localités par un système de pompage alors que les 17.000 m³/j sont destinés pour Ténès et ses localités par un système gravitaire ». L'eau passe, donc, par plusieurs phases et ce pour satisfaire les besoins des habitants de toutes les localités à travers lesquelles la conduite de l'ADE est installée.

Il s'agit de la station de pompage de Ténès, le réservoir 2x30.000 m³ de Ténès, le réservoir 2x30.000 m³ de Kherba ainsi que le réservoir 2x10.000 m³ de Chlef. Impact du projet Alimentation en eau potable de 31 communes, soit 97% de la population de la wilaya de Chlef.

S. O.